

REC

08:11:20



E-KARATÉ

E-KATA

SAISON 2020-2021

Table des matières

Préambule	3
E-Karaté	4
1.1. Principes de base	4
1.2. Exigences relatives à la zone de performance	5
1.3. Exigences pour l'athlète	5
1.4. Conditions requises pour la vidéo	6
1.5. Inscriptions	6
1.6. Organisation de base	7
1.7. Récompenses	7
1.8. Catégories	7
E-Kata	8
2.1. Critères de jugement.....	8
2.2. Composition du jury	8
2.3. Attribution des votes	8
2.4. Annonce des résultats	8
Annexes	9
3.1. Catégories d'âges	9
3.2. Liste des katas	9

Préambule

À la suite des annonces de l'annulation des prochaines échéances katas, nous souhaitons proposer des solutions pour les licenciés Karaté.

Objectifs :

- Proposer des alternatives aux licenciés
- Maintenir du lien avec les licenciés
- Faire évoluer notre discipline en adaptant nos règlements vers l'E-Sport

Le E-Sport, avec les E-Tournaments, transforment complètement la manière de participer aux compétitions. Les compétitions « en ligne » rendent la compétition plus simple, plus facile et plus rentable. Tous les licenciés peuvent y participer, sans frais de déplacement et d'hébergement. Les athlètes peuvent continuer à s'affronter et à améliorer leurs compétences.

E-Karaté

1.1. Principes de base

Mettre en place des compétitions individuelles Kata où les juges visionnent les prestations filmées des compétiteurs préalablement transmises sur support vidéo.

Les catégories d'âge sont identiques à une compétition traditionnelle.

Pour les catégories Poussins, Pupilles : un seul kata sera demandé au compétiteur.

Pour les catégories Benjamins : le compétiteur aura le choix d'envoyer un seul kata ou d'envoyer un kata par tour

Pour les catégories Minimes, Cadets, Juniors et Séniors : le compétiteur devra envoyer un kata par tour

Le jury sera appelé à attribuer les votes à l'issue d'une seule projection, afin de reproduire la configuration et les conditions d'une compétition « normale » en présentiel.

Le support sera visionné une fois par le jury, puis voté.

Pas de préconisation émise quant :

- Au lieu sur lequel est réalisé la prise de vue = intérieur / extérieur ;
- Au type d'éclairage (naturel, artificiel) ;
- A la nature de la surface sur laquelle a lieu la prestation.

La vidéo doit :

- Être filmée en plan fixe ;
- Contenir une prestation effectuée dans un lieu ou sur un site comportant peu – voir pas – de sujet(s) et/ou centre(s) d'intérêt(s) secondaire(s) de nature à détourner l'attention du jury de la forme exécutée ;
- Être filmée en s'assurant de la bonne visibilité du compétiteur et d'une bonne prise de son.

Mise en scène de la prestation :

- La performance doit être présentée « en continu », c'est-à-dire : ne comporter ni séquences, ni chapitres, pas de pause, pas de fondu, pas de musique ni autres effets.

La réglementation suivante s'inspire du règlement **E-Wushu, créé par la Fédération Française de Karaté.**

1.2. Exigences relatives à la zone de performance

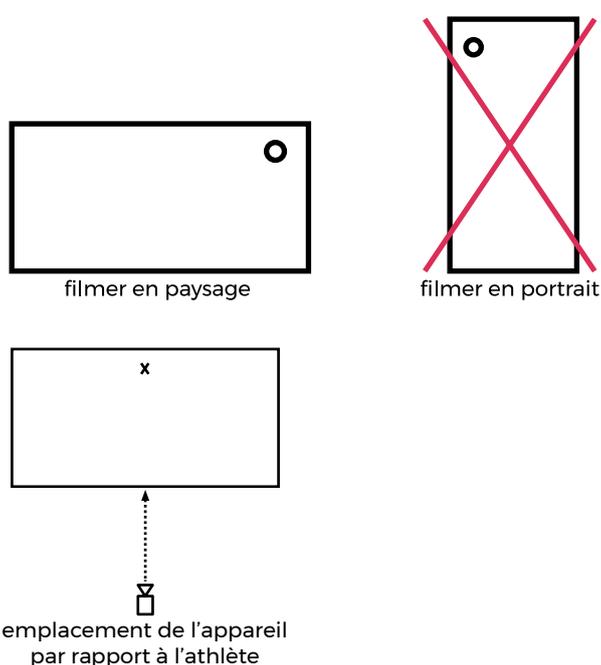
Taille	Maximum = 6m x 3m Hauteur sous plafond d'au moins 2,5 mètres.
Surface de la zone	Enregistrement des performances sur terrain plat. Les tatamis sont interdits pour respecter l'égalité des chances La vidéo peut être filmée à l'extérieur ou à l'intérieur (sans violer les règles locales de protocole sanitaire en vigueur) La présence d'objets étrangers en arrière-plan est autorisée (s'ils n'affectent pas la réalisation des mouvements techniques)
Éclairage	Les conditions d'éclairage doivent être suffisantes pour que les juges distinguent toutes les phases de mouvement. Si le niveau de lumière est trop faible, l'enregistrement vidéo est rejeté et l'athlète est retiré de la sélection

1.3. Exigences pour l'athlète

Tenue	Lors de l'exécution de la forme, l'athlète doit être habillé avec un karaté gi propre et avec une ceinture (rouge, bleu ou sa ceinture de club).
Protocole (entrée / sortie)	Avant le début de la forme, l'athlète, face à la caméra, se présente distinctement (prénom, nom et club) et salue en annonçant son kata. Après la fin de la forme, l'athlète doit effectuer à nouveau le salut
Fichier vidéo	Le fichier envoyé sur la page dédiée doit être nommé comme suit : Club, Nom complet de l'athlète, catégorie, numéro du tour Par exemple : Karateclubmaizieres_AliceDenis_PupillesF1
Plateforme dédiée	Le fichier vidéo doit être envoyé sur la plate-forme dédiée https://fromsmash.com/ strictement avant la date limite spécifiée sur le programme de la compétition 1. Connectez-vous à la plateforme d'envoi de fichier 2. Ajouter votre fichier vidéo 3. Renseignez dans l'espace « Message » votre nom-prénom, club et catégorie 4. Envoyez le lien par email à l'adresse suivante : charlotte.noblet10@gmail.com

1.4. Conditions requises pour la vidéo

Format	L'enregistrement de la performance de l'athlète doit être fait par l'intermédiaire d'un smartphone / caméra vidéo avec son La majorité des formats vidéo sont acceptés : mp4, wmv, 3gp, mpeg, avi, mov
Cadre	L'athlète doit être intégré dans le cadre dans l'ensemble de la vidéo. Recadrer / sortir du cadre (corps / mains / pieds) n'est pas autorisé
Montage	Le montage vidéo (coupe, ajout de fond sonore / musique, accélération, effets vidéo) n'est pas autorisé

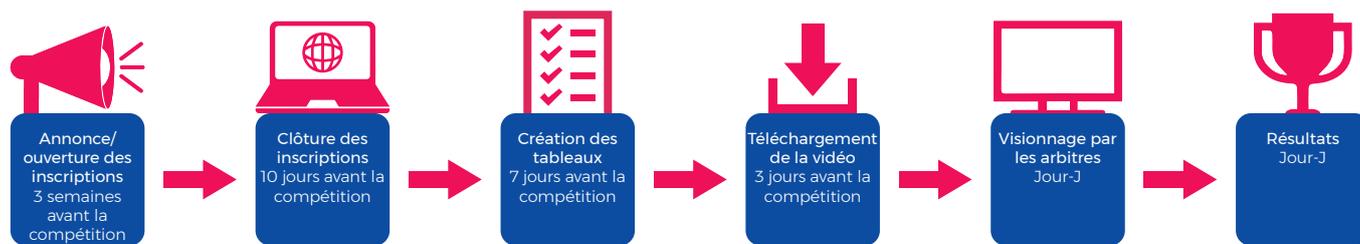


1.5. Inscriptions

Comme pour les compétitions « normales » en présentiel, les inscriptions des athlètes se font en ligne sur le site <http://www.ffkcompetition.fr/> par le club.

Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription.

1.6. Organisation de base



1.7. Récompenses

Tous les participants recevront un certificat de participation ou de classement dans la catégorie qui leur sera envoyé par courrier électronique.

Pour les 3 premiers :

- 1er ou 1re de la catégorie = e-médaille d'Or + diplôme dématérialisé
- 2e de la catégorie = e-médaille d'Argent + diplôme dématérialisé
- 3e de la catégorie = e-médaille de Bronze + diplôme dématérialisé

1.8. Catégories

Les compétitions E-Karaté se dérouleront dans les mêmes catégories d'âges (annexe) prévues au règlement compétition de la saison en cours.

Le ou les Kata(s) choisi(s), devra (devront) être dans la liste de la FFK (annexe)

E-Kata

2.1. Critères de jugement

Cf. Règlement Arbitrage Karaté de la saison en cours

2.2. Composition du jury

Le Responsable Départemental d'Arbitrage sélectionne les juges dont il a besoin pour visionner et juger les performances des athlètes.

2.3. Attribution des votes

Votes dans les mêmes conditions qu'une compétition « normale » en présentiel.

Le jury est en « télétravail » et reçoit le lien pour accéder aux vidéos.

Le jury est appelé à attribuer les votes à l'issue d'une seule projection.

Le classement est établi à chaque fin de catégorie.

2.4. Annonce des résultats

Les résultats sont affichés à chaque fin de notation de catégorie / d'épreuves sur la page Facebook du Comité Départemental de l'Aube de Karaté ainsi que sur le Facebook du département.

Annexes

3.1 Catégories d'âges

	Poussins 6-7 ans	Pupilles 8-9 ans	Benjamins 10-11 ans	Minimes 12-13 ans	Cadets 14-15 ans	Juniors 16-17 ans	Séniors 18 ans et +
Masculins	nés en 2013-2014	nés en 2011-2012	nés en 2009-2010	nés en 2007-2008	nés en 2005-2006	nés en 2003-2004	nés en 2002 et avant
Féminins							

3.2 Listes des katas

POUSSINS			
SHOTOKAN	WADO RYU	SHITO RYU	GOJO RYU
TAIKYOKU SHODAN	TAIKYOKU NIDAN	JUNI NOKATA SHODAN Ou DAI ICHI DO SAI	SHIHOU UKE ICHI
TAIKYOKU NIDAN	TAIKYOKU SHODAN	JUNI NOKATA NIDAN Ou DAI NI DO SAI	SHIHOU UKE NI
TAIKYOKU SANDAN	TAIKYOKU SANDAN	JUNI NOKATA SANDAN Ou DAI SAN DO SAI	SHIHOU UKE SAN
HEIAN SHODAN	PINAN NIDAN	PINAN NIDAN	FUKIYU KATA ICHI
HEIAN NIDAN	PINAN SHODAN	PINAN SHODAN	FUKIYU KATA NI

PUPILLES			
SHOTOKAN	WADO RYU	SHITO RYU	GOJO RYU
TAIKYOKU SHODAN	TAIKYOKU NIDAN	JUNI NOKATA SHODAN Ou DAI ICHI DO SAI	SHIHOU UKE ICHI
TAIKYOKU NIDAN	TAIKYOKU SHODAN	JUNI NOKATA NIDAN Ou DAI NI DO SAI	SHIHOU UKE NI
TAIKYOKU SANDAN	TAIKYOKU SANDAN	JUNI NOKATA SANDAN Ou DAI SAN DO SAI	SHIHOU UKE SAN
HEIAN SHODAN	PINAN NIDAN	PINAN NIDAN	FUKIYU KATA ICHI
HEIAN NIDAN	PINAN SHODAN	PINAN SHODAN	FUKIYU KATA NI
HEIAN SANDAN	PINAN SANDAN	PINAN SANDAN	GEKISAI DAI ICHI
HEIAN YODAN	PINAN YODAN	PINAN YODAN	GEKISAI DAI NI
HEAIN GODAN	PINAN GODAN	PINAN GODAN Ou SHINSEI 1 et 2	
KATAS DE FINALE ET FINALE DE REPECHAGE			
BASSAI DAI	BASSAI	BASSAI DAI	SAIFA

BENJAMINS			
SHOTOKAN	WADO RYU	SHITO RYU	GOJO RYU
5 HEIAN	5 PINAN	5 PINAN SHIN SEI 1 et 2	FUKIYU KATA ICHI et NI
TEKKI	NAIFANSHI SHODAN	NAIFANSHI SHODAN	GEKISAI DAI ICHI GESIKAI DAI NI
BASSAI DAI	BASSAI	BASSAI DAI	SAIFA
KATAS DE FINALE ET FINALE DE REPECHAGE			
KANKU DAI	KUSHANKU	KOSOKUN DAI	SEIUNCHIN
EMPI	WANSHU	SAIFA	SHISOUCHIN
JION	JION	SEIENCHIN	SANSEIRU
		JION SEIPAI	SEIPAI

MINIMES			
SHOTOKAN	WADO RYU	SHITO RYU	GOJO RYU
5 HEIAN	5 PINAN	5 PINAN SHIN SEI 1 et 2	FUKIYU KATA ICHI et NI
TEKKI	NAIFANSHI SHODAN	NAIFANSHI SHODAN	GEKISAI DAI ICHI GESIKAI DAI NI
BASSAI DAI	BASSAI	BASSAI DAI	SAIFA
KANKU DAI	KUSHANKU	KOSOKUN DAI	SEIUNCHIN
EMPI	WANSHU	SAIFA	SHISOUCHIN
JION	JION	SEIENCHIN	SANSEIRU
		JION SEIPAI	SEIPAI

CADETS, JUNIORS, SÉNIORS

SHOTOKAN	WADO RYU	SHITO RYU		GOJO RYU
BASSAI-DAI	KUSHANKU	JITTE	NAIFANCHIN NIDAN	SANCHIN
BASSAI-SHO	NAIHANCHI	JION	NAIFANCHIN SANDAN	SAIFA
KANKU-DAI	SEISHAN	JIIN	AOYAGI (SEIRYU)	SEIYUNCHIN
KANKU-SHO	CHINTO	MATSUKAZE	JYUROKU	SHISOCHIN
TEKKI - SHODAN	BASSAI	WANSHU	NIPAPO	SANSERU
TEKKI - NIDAN	NISEISHI	ROHAI	SANCHIN	SEISAN
TEKKI - SANDAN	ROHAI	BASSAI DAI	TENSHO	SEIPAI
HANGETSU	WANSHU	BASSAI SHO	SEIPAI	KURURUNFA
JITTE	JION	TOMARI BASSAI	SANSEIRU	SUPARIMPEI
ENPI	JITTE	MATSUMURA BASSAI	SAIFA	TENSHO
GANKAKU		KOSOKUN DAI	SHISOCHIN	
JION		KOSOKUN SHO	KURURUNFA	
SOCHIN		KOSOKUN SHIHO	SUPARIMPEI	
NIJUSHIHO SHO		CHINTO	HAKUCHO	
GOJU SHIHO-DAI		CHINTE	PACHU	
GOJU SHIHO-SHO		SEIENCHIN	HEIKU	
CHINTE		SOCHIN	PAIKU	
UNSU		NISEISHI	ANNAN	
MEIKYO		GOJUSHIHO	ANNANKO	
WANKAN		UNSHU	PAPUREN	
JIIN		SEISAN	CHATANYARA KUSHANKU	
		NAIFANCHIN SHODAN		



CONTACT

Présidente : Charlotte VIE-NOBLET | 06 37 69 95 96 | charlotte.noblet10@gmail.com

Responsable arbitrage : Nadine GUICHARD | 06 06 42 86 28 | nadine.guichard1@orange.fr



www.sites.ffkarate.fr/aube |

